

Réunion ordinaire du 10 octobre 1984

Le dix octobre mil neuf cent quatre vingt quatre à vingt heures trente, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Thivaud, maire.

Date de convocation : 5 octobre 1984.
Présents : M. Thivaud, Gouedo, Joseph, Viollet, Borderon, Allary, Bourreau, Darnault, Philippeau,

Gouriveau, Maigné.

Absents: néant.

Secrétaire: c.b. Allary Francis.

P.O.S. de la commune de Cherras.

M. le Maire donne lecture de la lettre de Madame le Maire de Cherras informant la commune de Combrers de la création d'un P.O.S. à Cherras. Le Conseil Municipal décide de demander communication du P.O.S. pour information.

Visite de M. le Préfet à Villebois-Lavalette.

M. le Maire donne lecture d'une lettre de M. le Préfet invitant les maires des communes du canton à une réunion où ils pourraient exposer les problèmes de leur commune respective.

Le Conseil Municipal propose à M. le Maire d'exposer, les points suivants:

① Sûreté contre l'incendie:

Plusieurs possibilités sont envisagées: pose de bouches d'incendie. réserves d'eau dans les hameaux de la commune. proposition par M. Gouriveau d'étudier aussi la possibilité d'installer chez chaque habitant des hameaux concernés une lance à incendie qui pourrait se brancher directement sur le compteur d'eau.

② Mise à l'étude de la création d'une salle polyvalente

③ Travaux de drainage et d'assainissement dans le Bourg, en particulier accentuation de la pente du fossé d'évacuation des eaux usées devant l'ancienne école.

- Syndicat de voisins de Montbron La Rochefoucauld
Communication par Madame Maigné du compte administratif 1983 et du Budget supplémentaire 1984 du Syndicat.

- Fixation du droit de licence sur les débits de boisson:

Le Conseil Municipal décide de fixer ce droit au

taux minimum de 125 F. Toutefois, il sou-
haite que soit demandé au Service des Impôts
compétent l'incidence de la fixation de ce
droit sur l'augmentation des taxes à payer
par le propriétaire du débit de boissons.

- Cotisations IRCANTEC.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
décide le versement à l'IRCANTEC des
cotisations patronales rétroactives pour la valida-
tion des services accomplis de 1946 à 1973 par
Madame Guedo Yda, ancienne titulaire de
mairie. Ces cotisations se montent à 598,97F.

- Panneaux de signalisation.

Les Panneaux - Les Chalards Bas - Chez Foubert.
Les Bernouilles sont illisibles. Ils seront
soit repeints par les Conseillers eux-mêmes,
soit changés, après avoir pris conseil de M.
Guegen, de la part des Services de l'équipement
trieur à créales.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal
décide à l'unanimité de vendre le trieur à
créales à M. Bordenon pour la somme de
six cents francs.

- Cabanon derrière la mairie.

M. Clary Francis se propose pour étudier
la solidité de cette construction et le cas échéant,
la possibilité de la réparer.

- Création de deux commissions.

M. Gouriveau demande la création, d'une
part, d'une commission des finances, d'autre
part, d'une commission d'étude du projet
de Salle Polyvalente proposé par M. Deruault.
Cette proposition est soumise au vote du Conseil
Municipal. Après en avoir délibéré, le
Conseil Municipal vote à l'unanimité la
création de ces 2 commissions.

Désignation des membres des commissions:
Commission des finances:

Président: M. Chivaud, maire. Vice Président: M. Gouriveau. Autres membres: M. Gouedo Breinne, 1er adjoint, M. Bouderon Raymond, M. Darnault Pierre.

Commission d'étude technique du projet de salle polyvalente:

Président: M. Chivaud Guy, maire. Vice-Président: M. Darnault Pierre, autres membres: M. Collary Francis M. Bourreau Bernard.

- Budget: utilisation des fonds libres.

Sur demande de M. le receveur de Villebois-Savalette, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise l'ouverture de crédits supplémentaires aux chapitres ci-après (par prélèvement sur les fonds libres):

compte 232 = 4209,71 F.
compte 731 = 3769,16 F.

- Titularisation du cantonnier

Sur la demande du Conseil Municipal M. le Maire décide de faire une enquête sur le travail de M. Renon, O.E.V.P., avant de le titulariser.

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits.
Ont signé les membres présents.

~~Chivaud~~
~~Gouedo~~

~~Chivaud~~
~~Gouedo~~

~~Chivaud~~

Violle

Darnault

Sté G.P.

Rayne